

VOL. 9

OCTOBRE 1903

No 10

BULLETIN
— DES —
RECHERCHES HISTORIQUES

ARCHÉOLOGIE—HISTOIRE—BIOGRAPHIE
BIBLIOGRAPHIE—NUMISMATIQUE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

*Qui manet in patriâ et patriam cognoscere tenet.
Is mihi non civis sed peregrinus erit*

PIERRE-GEORGES ROY
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE
RUE WOLFE
LÉVIS

RECHERCHES HISTORIQUES

Sommaire de la livraison d'octobre : M. Jean-Félix Récher, curé de Québec, et son Journal, 1757-1760, Mgr H. Têtu ; L'hon. François-Xavier Lemieux, Lucien Lemieux ; Les deux capitaines Berthier, L'abbé Amédée Gosselin ; Jacques LeNeuf de la Poterie, P. G. R. ; Noël Brassard dit Beausoleil, L'abbé H.-R. Casgrain ; Le monument Champlain à Brouage, Mgr Cyprien Tanguay ; La côte Saint-Ange, Mgr H. Têtu ; Questions, etc., etc.

Gravure : L'hon. François-Xavier Lemieux.

On peut se procurer gratuitement une livraison spécimen des *Recherches Historiques* en s'adressant au directeur de la revue, Pierre-Georges Roy, rue Wolfe, Lévis.

Abonnement : \$2 par année.

PUBLICATIONS RÉCENTES

Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Chicoutimi (première série). Mgr Dominique Racine—Volume unique—Premier de la collection complète—1678-1888—Chicoutimi—1903. Prix : \$1.50, plus 10 centins pour frais de poste. S'adresser à M. l'abbé F.-X. Eug. Frenette, évêché, Chicoutimi.

Eloge funèbre de Léon XIII prononcé à l'église de Saint-Jean-Baptiste de Québec, le 28 juillet 1903, par M. l'abbé Th. G. Rouleau, principal de l'école normale Laval. Québec, Dussault & Proulx, imprimeurs—1903.

Sermon prononcé à la bénédiction du monastère des Cisterciennes reformées sur la Rivière Etchemin, dimanche le 9 août 1903, par M. l'abbé Th.-G. Rouleau, principal de l'école normale Laval—Québec, Dussault & Proulx, imprimeurs—1903.

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. 9

OCTOBRE 1903

No 10

M. JEAN-FÉLIX RÉCHER, CURÉ DE QUÉBEC,
ET SON JOURNAL
1757-1760

Les lecteurs du *Bulletin des Recherches Historiques* se rappellent peut-être qu'en publiant certaines parties du *Journal* de M. Récher, j'ai dit combien je regrettais de n'avoir pu trouver les autres. Mais voici que M. l'abbé Rhéaume du Séminaire a exhumé des pousières antiques trois petits cahiers supplémentaires qu'il a eu l'extrême obligeance de mettre à ma disposition. Je lui offre ici l'expression réitérée de ma reconnaissance, et je profite de sa généreuse modestie, pour continuer moi-même la publication de notes qui ont tant d'intérêt pour tous ceux qui s'occupent des détails de notre histoire.

MGR H. TETU

5 juin 1757. On voit encore de Québec des restes de neige amassée, l'hiver dernier, dans Beauport et Charlesbourg.

7. Première nouvelle des vaisseaux des isles et de France par le même courrier envoyé par M. de Plaine (1) de l'isle Saint-Barnabé. Jusqu'à ce jour, nous n'avions eu à Québec aucune nouvelle ni de France,

(1) "9 juin 1757. "Courrier de MM. Aubert et des Plaines". *Journal de Montcalm*.

ni des isles, ni de Louisbourg, ni même de Gaspé, depuis la navigation ouverte.

8. Arrivée de M. de Plaine qui apporte les paquets de la cour et quantité de nouvelles : 1. Le 5 janvier dernier, le roi frappé d'un coup de couteau, entre les côtes du côté droit, par un nommé Damien, natif d'Arras, âgé de 40 ans environ. (1) Le roi heureusement n'avait été blessé que légèrement. 2. M. Machault et M. D'Argenson ministres d'Etat disgraciés et remplacés par MM. de Moras et Paulmy.

10. Arrivée de M. Beaubien dans la goélette venant des isles.

11. Arrivée d'un navire chargé de vivres, de 73 soldats et munitions, qui est suivi, peu de jours après, de 3 autres chargés de même.

13. Arrivée d'un courrier envoyé d'en bas de la rivière, de la part d'un navire chargé de vivres adressé à M. Cadet, qui a pris en venant deux bâtiments anglais qu'il a rançonné 80,000 francs, les deux, et sur l'un desquels il a pris des lettres qui annoncent que

(1) M. Récher avait ajouté ce qui suit et l'avait ensuite effacé : " qui a été condamné à avoir le poing brûlé jusqu'au poignet avec du soufre, les yeux arrachés de la tête, et à être tiré à quatre chevaux, ce qui a été exécuté." En fait cet assassin fut saisi au moment où il manquait sa victime, par Machault, le garde des sceaux, et tenaillé avec des pinces rougies au feu d'une cheminée, pour lui faire nommer des complices qu'il n'avait pas. L'attentat avait été commis le 5 janvier 1757, à Versailles. Le criminel fut traité avec tous les égards accoutumés, c'est-à-dire qu'il subit des supplices dont on n'a plus l'idée. Condamné le 26 mars, il fut soumis à la torture ordinaire et extraordinaire et à la question des brodequins. Sur l'échafaud, ou lui brûla avec du soufre sa main droite armée du couteau parricide, on le tenailla par tout le corps et on l'écartela en présence d'un immense concours de curieux.

les Anglais se préparent, à Halifax, à venir attaquer Québec par la rivière.

18. Nouvelle par le courrier de Montréal 1^o que M. D'anglade accompagné de 100 hommes, tant sauvages que canadiens, a fait trois prisonniers près le fort Lidius, lesquels ont rapporté que le lord Loudon est parti de Boston avec 100 vaisseaux pour aller rejoindre à Halifax une escadre d'environ 20 vaisseaux de ligne, qui doivent tous ensemble, avec une escadre qu'on attend de l'Ancienne Angleterre, venir attaquer Québec, avec 30, quelques uns disent 40 mille hommes levés dans l'Ancienne Angleterre.

21. Arrivée à Québec de Bernier, canadien ci-devant prisonnier à Halifax, et venant actuellement de Louisbourg, d'où il est parti le 4 mai dernier ; les lettres qu'il apporte, étant toutes du mois d'avril, ne nous apprennent rien de nouveau. Nouvelle par un capitaine anglais venu à Québec, en qualité d'otage, pour répondre de son bâtiment pris par les Français : qu'au mois d'avril, où il est sorti d'Halifax, la maladie et la mortalité s'étaient mises dans les troupes d'Halifax, à tel point qu'on avait renvoyé 4 vaisseaux chargés de malades en Angleterre, pour empêcher le progrès de cette maladie dans les dites troupes ; et qu'à cause de ce contretemps, les Anglais se borneraient, disait-on à Halifax, à attaquer, cette année, Louisbourg.

28 juin. Nouvelle à Québec 1. qu'une escadre de six vaisseaux de ligne et de 2 frégates, commandée par M. de Bauffremont, venant actuellement de Saint Domingue, est arrivée à Louisbourg, le 27 mai dernier ; 2. que M. de MacCarthy, commandant l'Abénaquise, y était aussi arrivé de France, ainsi qu'une flûte chargée de vivres ; 3. par le courrier de Montréal, qu'il y a dans cette ville 1500 sauvages et qu'on en attend encore 1000 autres, pour aller incessamment, ainsi que toutes les troupes françaises et de la colonie,

faire le siège des forts Georges et Lidius (1) ; que ces sauvages barbares ont mis en pièces 2 anglais prisonniers à Montréal et les ont mis dans leur chaudière, et qu'ils ont levé la chevelure à trois autres ; le tout hors de Montréal, sans qu'on ait pu les en empêcher.

30. Arrivée de trois navires de France, il y en a actuellement 6 à 3 mâts en rade, et, dit-on, 4 autres à l'Isle-aux-Coudres.

Nouvelle par un courrier de Louisbourg, de l'arrivée au port de cette ville, d'une escadre de 12 vaisseaux commandée par M. Dubois de la Mothe, lieutenant-général ; ce qui fait déjà 20 vaisseaux de guerre à Louisbourg, où l'on attend encore une autre escadre de 10 vaisseaux, commandée par M. D'aubigny.

Juillet, 4. Mgr. .donne la confirmation etc. (Passage publié déjà. *Bulletin*, page 129).

8. Nouvelle que des Anglais en embuscade sur le lac Champlain ont tiré sur nos gens qui allaient à Carillon et ont tué, dit on, 2 officiers de France, M. de la Coulonnerie, (2) officier du Canada, un canadien

(1) Il est peut-être utile de rappeler que le fort Georges s'appelait aussi William-Henry et qu'il était situé à l'extrémité sud du lac Saint-Sacrement ou lac Georges. En allant à cinq lieues au sud, on trouvait le fort Lidius appelé aussi fort Edouard ; continuant dans la même direction entre ce fort et celui d'Orange (Albany), on arrivait au petit fort Kouari (Chenectady des Anglais) sur la rivière Corlar. Carillon se trouvait sur une presqu'île formée par le confluent de la rivière à la Chute et du lac Champlain. En allant vers le nord jusqu'à Montréal, on passait par les forts Frédéric, Lamothe ou Sainte-Anne, l'Isle-aux-Noix, Saint-Jean et Chambly. Chouaguen dont il sera question plus loin, appelé Oswégo par les Anglais, était situé à l'extrémité sud-est du lac Ontario, Cataracoui (Kingston) se trouvant au nord.

(2) Je n'ai pu trouver qui était ce M. de la Coulonnerie, ni même s'il a jamais existé.

et un sauvage outaouais, et que nos sauvages qui passaient ce lac au nombre de 1500 se sont mis à courir après les Anglais, leur ont levé sept chevelures et fait huit prisonniers

9. M. Bigot, par une ordonnance expresse, défend aux boulangers, sous peine de 300 francs d'amende et de 6 mois de prison, de fournir à ses tailles ou pratiques plus de la moitié du pain qu'il avait coutume de leur fournir, et aux autres du peuple plus d'une demi-livre de pain par tête pour un jour, et cela jusqu'à ce qu'il soit arrivé des farines de France.

14. Nouvelle à Québec que MM. St-Ours de Montréal, la Saussaye et Belêtre, officiers, avec quatre Canadiens ont été tués dans une embuscade, étant allés en parti vers le fort Cumberland, au-delà du fort Duquesne (1).

17. Nouvelle par Languedoc, courrier envoyé par M. de Plaine, qu'il y a en rivière, au Bic. 2 vaisseaux du roi, qui ont ordre de la cour de rester à l'Isle-aux-Coudres, 2 navires chargés de farine pour le compte du munitionnaire M. Cadet, 5 navires qui apportent de Louisbourg en Canada les deux bataillons de Berry, et en outre quantité d'autres navires venant de France, au nombre (dont on n'est pas sûr) d'une vingtaine ou plus. Cette bonne nouvelle (ce qui a été bien remarqué dans la ville) est arrivée précisément le matin du dimanche 7ème après la Pentecôte, qu'on appelle ici de la *Providence*; et précisément le même jour où, par une nouvelle ordonnance de M. l'intendant, la demi-livre de pain réglée le 9 de ce mois pour chaque personne était réduite à un quartron, ou plutôt trois onces et demie par jour pour chaque personne, à qui, à la vérité, M. l'intendant se

(1) Cette nouvelle était fausse. Elle est aussi rapportée dans le *Journal de Montcalm*, page 228.

proposait de faire distribuer un peu de riz à 10 sous, après l'avoir acheté, ces jours derniers, à 20 sous de MM. Martin, en la quantité, dit-on, de 40,000 livres. Nota. L'ordonnance de M. l'intendant qui n'accorde qu'un quartier de pain et un demi-quartron de riz par jour, a lieu.

17. Ce même jour, avant une heure après minuit, le sieur Stobo, otage détenu dans les prisons de cette ville, s'est évadé pour la 2^{ème} fois, le fonctionnaire se contentant de crier : qui va là, sans l'arrêter.

Nota Le 18, à 9 heures du soir, il fut rencontré par M. de Longueuil et M. de la Naudière près de Saint-Roch, où il ne savait que devenir, et ramené en calèche en prison sans difficulté. On dit son esprit un peu affaibli.

23. Départ de Québec d'un paquebot chargé de 350 prisonniers anglais, par l'occasion duquel M. de Thiersan repasse en France.

26. Coup de M. de St-Ours.—Nouvelle à Québec que M. de St-Ours, officier de la colonie, étant allé à la découverte avec 10 hommes, dans une berge anglaise sur le lac Saint-Sacrement, y ont été surpris et attaqués par 5 berges ennemies ; que, se voyant trop engagé pour pouvoir s'échapper, il avait pris le parti de s'avancer sur elles, ce qui avait fait croire aux Anglais qu'il voulait se rendre, et ce qui les mit dans une sécurité qui leur fut funeste ; parce que M. de St Ours et ses 10 hommes, se voyant tout près des ennemis, ayant promptement quitté l'aviron pour prendre leurs fusils, et en ayant fait coups sur coups deux décharges, ils avaient surpris à leur tour les Anglais et en avaient tué à leur estime 30 ou 40, et que cela fait, ils s'étaient retirés en grande hâte et avaient ainsi échappé aux ennemis, n'emportant avec eux que 3 ou 4 blessés, dont deux sont morts, un outaouais et un autre canadien.

29 juillet. Coup de M. Marin. Nouvelle à Québec que M. Marin, officier de la colonie, s'étant avancé vers le fort Lidius avec 350 sauvages et 250 Canadiens avait tué d'abord 10 Anglais qui formaient la garde avancée du dit fort, et 20 50 autres qui composaient la grande garde, et qu'alors les Anglais au nombre de 2 mille environ, ayant fait une sortie sur nos gens, les nôtres se sont retirés en bon ordre dans le bois, à l'entrée duquel ils ont attiré les Anglais, après eux, et qu'ils y en ont tué encore plus de 2 cent, au rapport de M. Marin qui n'a eu personne de tué ni de blessé. Il ne lui est mort qu'un homme, de fatigue et d'épuisement. (1)

29. Coup de M. de Corbière. Autre nouvelle à Québec, d'une action sur le lac Saint-Sacrement. Après le coup de M. de St-Ours, 22 berges anglaises de 20 hommes chacune, en tout 440, ont été attaquées par deux esquifs français de 40 à 50 hommes chacun et par 400 sauvages ; que 15 berges ont été coulées à fond ; 2 ont pris la fuite, 5 ont été prises par les Français qui ont fait 160 prisonniers, 160 chevelures, et que les 80 autres Anglais ont été tués ou noyés ; ce qui fait en tout dans cette action 400 Anglais tués ou prisonniers ; et selon d'autres 130 tués et 130 prisonniers, les Anglais n'étant en tout, disent-ils, que 300 ; au lieu que nous n'avons eu qu'un sauvage de tué et

(1) D'après le *Journal du marquis de Montcalm*, page 250, tout cela était bien exagéré, puisque les Anglais n'avaient eu que 11 hommes de tués et quatre de blessés. Mais il en était ainsi—et c'est encore la même chose aujourd'hui—de bien des nouvelles ! Aussi je ne me propose pas de mettre des notes pour corriger chaque erreur que l'on pourra rencontrer dans le *Journal* de M. Récher.

point de blessé. (1) Cruautés. Dix Anglais massacrés par les sauvages à Carillon dans un divertissement ; 4 autres éventrés et leur sang bu par les sauvages.

27. Un navire à 5 mâts, chassant sur son ancre, à Saint-Laurent de l'Isle d'Orléans, s'échoue et périt, le monde sain et sauf, et la cargaison fort endommagée. Elle consistait principalement en sucre. C'était la nuit.

30. Le nombre des malades soit matelots ou soldats transportés des vaisseaux à l'Hôpital-Général est de 420 ; il y en a dans les dortoirs, dans le noviciat et dans l'église. Monseigneur y conduit 7 religieuses de l'Hôtel-Dieu pour aider celles de l'Hôpital-Général. Le 31 juillet, on a encore transporté 80 malades à l'Hôpital-Général. Vers le 15 juillet, un des deux vaisseaux du roi qui sont à l'Isle-aux-Coudres, y perd son aumônier qui est jeté à l'eau. C'était un prêtre séculier. (2) M. de la Jonquière, capitaine de l'un de ces 2 vaisseaux, a mis 120 de ses malades sous des tentes à l'Isle-aux-Coudres.

Autres cruautés des sauvages sur les prisonniers. 2 sauvages anglais mangés après avoir été cuits, l'un dans la marmite et l'autre à la broche. Un autre tué seulement.

1er août 1757. Les religieuses de l'Hôtel-Dieu sont venues à la messe que Monseigneur leur a dite à 5 h. $\frac{1}{2}$ à la cathédrale, y ont communiqué et reçu la bénédiction du Saint-Sacrement. Le même jour, à 1 heure après-midi, elles ont été à l'église des Récollets pour

(1) Quelle exagération ! *Journal de Montcalm*, page 252. "Ils (les Sauvages) ont mis à la chaudière et mangé trois prisonniers."

(2) Dans l'*Histoire de l'Isle-aux-Coudres*, je n'ai rien trouvé concernant cette noyade et je ne sais pas le nom de cet aumônier.

gagner l'indulgence de la Portioncule : ensuite 7 à 8 d'entre elles ont été faire visite à M. l'intendant, qui les a très bien reçues, et les a fait reconduire en calèche ; puis à 4 h., elles sont sorties de chez les PP. Jésuites pour retourner dans leur nouvelle maison, que Mgr a béni solennellement, accompagné de plusieurs chanoines, et d'où l'incendie les avait fait sortir le 7 juin 1755.

2. Il y a à l'Hôpital-Général 530 malades, soldats ou matelots arrivant de France.

6. Le tonnerre est tombé sur l'église de la mission sauvage de Bécancour, l'a brûlée ainsi que la sacristie, et la maison du missionnaire qui était alors à prier Dieu devant l'autel, et vers 8½ h. du soir. Comme tout a été brûlé, la mission a perdu dans cet accident de très beaux ornements, plusieurs pièces d'argenterie, entre autres 2 calices, 4 grands chandeliers et 4 petits, tous d'argent.

9. Il est mort aujourd'hui 12 hommes à l'Hôpital-Général, et il en meurt plusieurs tous les jours. Et cependant, comme on y porte, tous les jours, de nouveaux malades, leur nombre est encore aujourd'hui de plus de 530 ; on dit même près de 600.

13. Prise du Fort Georges. A midi, nouvelle par le courrier de Montréal que le Fort Georges, attaqué le 5 de ce mois, par notre armée de près de 9000 hommes, Français, Canadiens et Sauvages, s'est rendu le 9 à 6 heures du matin. La garnison, suivant la capitulation, devait sortir le lendemain, avec armes et bagages et une pièce de canon, pour se rendre, sous l'escorte d'un détachement français, au Fort Lidius. Nous n'avons perdu, à l'attaque du Fort Georges, que 7 à 8 soldats, autant de Canadiens et 15 Sauvages, qui s'étaient retranchés trop près du fort, et où une bombe en a tué plusieurs ; et nous y avons eu environ 40 blessés, parmi lesquels il ne se trouve ni officier, ni

cadet. Les Anglais y ont perdu 200 hommes environ. Ils y étaient 3000. On dit qu'il y a beaucoup de vivres dans le fort, quatre mille quarts tant de farine que de lard, et beaucoup de pièces d'artillerie (25 pièces de canon et 5 mortiers). Nous avions pour l'attaquer 30 canons, et je crois 4 mortiers. Il était, dit-on, grand temps que ce fort se rendît, attendu que notre monde était épuisé de fatigue. Le fort doit être rasé. Il l'a été. Par la capitulation, tous les prisonniers faits sur nous depuis le commencement de la guerre, doivent nous être rendus, et la garnison du fort ne doit point servir de 18 mois.

15. Nouvelle fausse qui a été créée vraie 5 à 6 jours à Québec, que les Sauvages ayant dressé une embuscade aux Anglais qui s'en retournaient au fort Lidius, en avaient tué 1800 et fait 700 prisonniers. La vérité est que les Sauvages ayant voulu piller les Anglais, le jour de leur départ pour Lidius, entrèrent dans les retranchements, à dessein de piller, et que trouvant de la résistance de la part des Anglais, il y en eut dans la mêlée une trentaine de tués tant dans les retranchements que sur le chemin de Lidius, et en firent 300 prisonniers, y compris le Sieur Monro, commandant du Fort Georges, qui ayant été dépouillés par les Sauvages, en furent revêtus de capots à la canadienne, emmenés à Montréal, comme prisonniers des Sauvages, où le roi les a rachetés de leurs mains, en payant environ 250 frs pour chacun, tant en argent qu'en eau-de-vie.

25. Départ de M. l'intendant pour Montréal.

27. Mort du Père Prudent, récollet, à l'Hôpital-Général.

28. *Te Deum* chanté à Québec, au bruit du canon, pour la prise du Fort Georges, le jour de fête de S. Louis. Ayant fait une quête, ce jour-là, pour les pauvres, nous avons recueilli 290 frs.

31. Mercredi au soir commence la retraite de MM. les curés. . . . (Déjà publié, page 129 du *Bulletin*).

Sur la fin du mois, sont arrivés à Québec 3 ou 400 Anglais faits prisonniers par les Sauvages après la prise du Fort Georges, et ce contre le contenu de la capitulation, et ayant été rachetés des Sauvages par les Français. Le nombre des malades de l'Hôpital-Général est encore de 500.

10 septembre. Nouvelle à Québec, par un courrier de Louisbourg, que l'escadre anglaise de Chibouctou a paru, le 19 août dernier, à 3 h. après-midi, au nombre de 16 vaisseaux de ligne, de quelques galiotes à bombes et de plusieurs bâtiments de transport. Notre escadre qui était alors dans le bassin de Louisbourg, est, dit-on, de 15 vaisseaux de ligne et de 7 à 8 frégates.

13 Arrivée de M. de Montcalm à Québec.

14. Expérience, à la porte Saint-Jean, d'un artifice nouveau, par le moyen duquel un habitant de Lotbinière a fait partir ensemble 60 fusils et 8 petits canons de 14 pouces de long, cachés sous terre, par un seul coup de baguelette donné par un ressort qui met le feu à une fusée qui communique à chacun des fusils. Comme ils étaient, ainsi que les canons, chargés de plusieurs balles, ils percèrent de ces balles nombre de planches dressées au bout des fusils, au nombre de 50, et il y en avait qui avaient reçu jusqu'à 7 balles. Ce même habitant a trouvé le moyen de faire des cajeux qui s'enflamment d'eux-mêmes à la rencontre des vaisseaux, ou des autres corps qu'ils trouvent à leur passage, par le moyen de quelques ressorts que le choc du cajeu contre le vaisseau fait jouer.

15. On pend, à Montréal, à la même potence, 8 soldats allemands, déserteurs de Cataracouy et qui étant poursuivis sous Chouaguen, ont fait feu sur ceux qui les voulaient reprendre. 3 d'entre eux qui étaient

protestants, ont fait abjuration en allant au supplice, M. Feltz, chirurgien, leur servant d'interprète.

18. Mort de M. Rousseau.....(déjà publié, page 129).

25. Un bâtiment venant de France périt sur la batture de Beaumont avec environ 12 hommes qui étaient la moitié de son équipage, les 12 autres étant allés à terre avant le naufrage, dans la chaloupe. Ce même jour, un furieux ouragan se fait sentir à Louisbourg dans notre flotte, endommage le Tonnant de 80 canons, et jette à la côte la frégate l'Abénaquise et plusieurs navires marchands.

A la fin de ce mois, on compte encore plus de 200 malades à l'Hôpital-Général, 170 à l'Hôtel-Dieu, et environ 40 dans trois petits hôpitaux de matelots en ville. On compte que l'Hôpital-Général a reçu plus de 1809 malades depuis le commencement de juillet, et qu'il en est mort 309.

Mgr voyant.....(déjà publié page 130).

1er octobre 1757. On pend un jeune homme gascon, pour avoir volé l'église de la Rivière-du-Loup.

12. Arrivée de M. Vandreuil de Montréal à Québec.

16. Fin des prières publiques.

15. A 10 h. du soir, nouvelle par le Sieur Nicolet que les Anglais n'ont point attaqué Louisbourg, mais qu'ils se sont retirés à Chibouctou.

16. Service ordonné par le dernier mandement de Monseigneur et chanté par le chapitre pour les guerriers morts dans la campagne dernière. Il n'y avait pas 20 personnes.

25. Nouvelle à Québec du naufrage arrivé, le 27 septembre, à quelques vaisseaux anglais de la flotte destinée au blocus de Louisbourg. Les uns disent qu'il y en a eu 5 de coulés à fond par la tempête et 3

jetés à la côte ; d'autres disent qu'il n'y en a qu'un de coulé à fond et un à la côte. Ce qu'il y a de certain, c'est que d'un vaisseau anglais jeté à la côte, plus de 200 hommes de l'équipage sont prisonniers à Louisbourg.

27. On fond à Beauport la petite cloche de la paroisse de Québec qui doit peser 1500 livres ; le métal ayant manqué, les anses de la cloche sont restées imparfaites, n'ayant pas plus de 5 à 6 pouces au-dessus de la cloche.

1er novembre. Neige abondante qui reste et qui fait aller les carioles pour la première fois.

3. Départ de M. le général pour Montréal, en barque.

7. Départ des derniers navires pour la France et les isles.

15. Le fondeur de cloches supplée, à Beauport, par une nouvelle fonte, les anses de la 3e cloche de Québec, en perçant le cerveau de cette cloche, et y faisant couler du métal, pour joindre au-dedans du cerveau, les dites anses les unes aux autres.

28. J'ai fait la bénédiction de la dite cloche solennellement, M. l'intendant en étant le parrain et étant représenté dans la cérémonie par M. Daine et madame Françoise Daine, la marraine. (1)

(1) M. Daine était maire de Québec. "D'après M. de Latour, il y avait trois cloches en 1664 Suivant le même auteur, elles avaient été fondues dans le pays." (*Henri de Bernières*, page 146.) M. Pierre Latour qui venait de Laroche et qui se maria à Beauport, en 1712, était maître fondeur de cloches. Mais ce fut le sieur Etienne Simoneau qui fonda la 3e cloche de la cathédrale. Elle était fendue depuis 1715 ou cassée, comme on le voit par les registres de Notre-Dame de Québec. Le 4 septembre 1757, Etienne Simoneau se présente ; on lui donna 40 francs le quintal. Et on fut si content de son ouvrage qu'on lui ajouta cent francs de gratification.

1 décembre. Arrivée d'un courrier de Montréal avec le détail du coup de M. de Belêtre, qui, à la tête de 350 hommes, soldats de la colonie, Canadiens et Sauvages, a pris d'assaut, vers la mi-novembre, sur la rivière de Corlar, le petit fort de Kouari, qui s'est rendu à discrétion, ainsi que 4 autres petits forts de pieux, qu'il a tous brûlés, ainsi que 60 maisons avec les granges et étables, ce qui composait le village Palatin. Il est étonnant combien il y avait de butin dans le village. Le bulletin de cette action qui a été envoyé par M. le général à Québec, marque plus de 100,000 minots de tous grains, 3000 bœufs, 3000 moutons, des cochons à proportion, 1,500,000 francs en marchandises et boissons, 100 000 francs en espèces (dont un sauvage seul a eu 30,000 francs), 1500 chevaux, dont 100 sont venus à Montréal, chargés d'une partie de ce butin ; le reste a été brûlé. Il y a environ 30 anglais de tués et 150 faits prisonniers, tant hommes que femmes et enfants, à la tête desquels est le maire du village, commandant des dits forts, lequel à lui seul a perdu dans cette action pour 400,000 francs de biens. Il paraît que Kouari était un entrepôt. (1)

(1) Il est assez curieux de lire ce que dit au sujet de ce fait d'armes le *Journal du marquis de Montcalm* : " Si l'on voulait s'en rapporter à une relation canadienne, la perte serait immense ; mais quelle apparence que dans soixante maisons, on ait pu brûler plus de grains que l'isle de Montréal n'en fournit dans les années les plus abondantes, des cochons dans cette proportion, 3000 bêtes à cornes, 3000 moutons, 1500 chevaux, des effets, meubles..... .. pour 1,500,000 livres..... Les novellistes du Palais-Royal adopteront ces nouvelles sans réflexions, ainsi que la prise de cinq forts dont il est parlé dans la relation canadienne ; ces prétendus forts ne sont autre chose que de grandes fer-

Nota. 1° Depuis le commencement de novembre 1757, jusqu'au 1er mars 1758, la picote a fait mourir environ 300 Acadiens grands ou petits sur 1300 qu'ils étaient en ville.

2° A la fin de novembre 1757, par l'ordre des puissances et spécialement de M. l'intendant, les habitants de Québec, étant déjà depuis le mois de juillet réduits à un quarteron de pain par tête pour chaque jour, sur le pied de 3 frs la livre, les Acadiens ont été privés de pain tout à fait, et les soldats mis à la demi-livre ; et à demi-livre de cheval, autant de bœuf, un quarteron de morue sèche, et un quarteron de pois ; les Acadiens une livre de viande, dont les $\frac{3}{4}$ de cheval, et un quarteron de morue.

Pour donner moyen de vivre aux pauvres de Québec, M. l'intendant a commencé, à la fin de septembre, à faire livrer à chacun, pour un jour, une livre de bœuf à 6 sous seulement, quoique les bourgeois le payassent 10, 12, et ensuite 15 sous, la livre. Le nombre de ces pauvres qui ont eu le bœuf à 6 sous chez le boucher Dupont, montait, à la fin de février 1758, à 3 mille ; ce qui faisait une consommation de 80 à 90 bœufs par semaine. Mais pour la diminuer, au commencement de mars, la livre par tête a été réduite à la demi-livre ; et pour remplacer l'autre demi-livre, M. l'intendant a fait délivrer de la morue sèche à 4 sous la livre.

Les Acadiens, pendant leur picote et seulement dans le temps qu'ils l'avaient, avaient chacun, pour une semaine, une livre de pain et un pot de vin.

mes entourées de mauvais pieux." Je crois que M. le marquis avait parfaitement raison. Mais pourquoi envoie-t-il lui-même à Québec ce récit évidemment exagéré ?—Pour produire de l'effet sans doute et ranimer la confiance. Dans son *Journal*, il se reprend et se moque de cette expédition

Du 24 décembre 1757, M. l'intendant a rendu une ordonnance pour sceller la plupart des moulins, pour empêcher de moudre le blé des habitants, et les obliger par là à faire une moindre consommation de blé, étant par là réduits à un demi-minot par mois pour chaque personne ; et les empêcher de manger le blé nécessaire pour les semailles du printemps prochain.

Le 13 décembre 1757, M. l'intendant m'a prié de distribuer, sur le compte du roi, aux plus pauvres de Québec, par semaine, mille livres de viande, dont moitié bœuf et moitié cheval.

Janvier et février 1758. Le prix des denrées est exorbitant : une poule 45 sous ; une dinde 4 frs et 10 sous ; le blé 24 frs le minot ; la farine 30 frs, 40 frs et jusqu'à 50 frs le quintal ; quelques habitants l'ont vendue 100 frs le quintal, et toujours en espèces sonnantes ; l'avoine 4 frs et 10 s. le minot ; la corde de bois 20 frs, 24 frs et quelquefois plus. Pendant le carnaval de cette année 1758, il n'a pas laissé que d'y avoir 3 grands bals chez M. l'intendant. où l'on jouait encore, le lendemain, à 7 h. et 8 h. du matin, aux jeux de hazard, qui, tous les jours pendant un mois, ont été excessifs. Il y a eu jusqu'à 900 louis tant en or qu'en papier de joués dans un seul coup au 30 et 40, c'est-à-dire 450 louis d'un côté et autant de l'autre. A la fin du carnaval, M. l'intendant s'est trouvé perdant de 50 mille livres, de son aveu ; mais au dire du public, il a bien perdu 50 mille écus. Les officiers qui ont le plus gagné sont MM. de Cadillac qui a gagné 45 mille livres, M. Pressac 7 à 8 mille etc. Au sujet de ces jeux de hazard, il est arrivé, précisément le mardi gras, par des courriers de Louisbourg, une ordonnance du roi, du 6 août précédent, qui les défend sous de grandes peines. Comme cette ordonnance était dans les paquets de M. le général, qui était à Montréal, elle

lui a été envoyée, et on n'en a eu connaissance à Québec qu'au retour du courrier, où elle a été publiée et affichée par un hocton, le 2^e dimanche de carême. Il est bien probable que les jeux de hazard du carnaval 1757, où dans une seule nuit un officier de la Reine, M. Marin, avait perdu 13 mille livres, ont été écrits en cour, au mois de mai de la même année, par Louisbourg, et ont donné lieu à cette ordonnance du roi.

A Québec, un soldat est mort des blessures qu'il a reçues en passant sous les verges ; la même chose vient d'arriver à deux autres de Montréal.

Dans ce mois, février, M. de Laugis, officier à la tête de 100 Sauvages ou plus, a été aux environs du Fort Lidius, y a surpris et environné 40 à 50 Anglais qui buchaient dans la forêt. Il en a tué 21 et amené, je crois, 6 prisonniers. Les autres se sont retirés dans leur fort.

Mars. Au commencement de ce mois, Dupont, boucher pour le roi, commence à débiter du cheval avec le bœuf.

Lorsqu'on a commencé à réduire les soldats à la demi-livre de pain en novembre ou décembre 1757, il y a eu de la difficulté, et surtout à Montréal un commencement de mutinerie, qui a obligé M. le chevalier de Lévis, brigadier des armées du roi, de forcer, l'épée nue, les soldats de terre à recevoir leur prêt qu'ils s'obstinaient à refuser ; ce qui a calmé tout pour l'avenir.

13 mars. Coup des Cadets. Un détachement de 200 hommes, dont 159 Sauvages, allant de Carillon à Lidius, sous la conduite de quelques cadets, M. de la Durantaye les commandant, a rencontré un détachement de 200 Anglais sur la montagne Pelée, à quatre ou cinq lieues au-delà de Carillon, l'a attaqué et com-

battu pendant deux heures, en a tué 145, dont 60 officiers, fait 5 prisonniers et mis le reste en fuite. Les nôtres y ont eu 5 Iroquois et un Népissing tués et 15 autres sauvages blessés dangereusement ainsi que 2 cadets ; ce coup nous est très glorieux.

7 avril. Chaque particulier de la ville est réduit à 2 onces de pain par jour, le soldat restant à la demi-livre et l'officier au quarteron. Au séminaire, nous nous sommes réduits à la demi-livre, au lieu des 3 quarterons où nous nous étions réduits depuis 4 à 5 mois.

10. Vers 10^e avril, mort de M. Cloutier, curé de Saint-François en l'isle. (1)

4 mai. Jour de l'Ascension, départ d'un petit bâtiment envoyé en France par M. Calet, pour demander une augmentation de quatre navires chargés de vivres. Après lequel il en est parti un autre petit, environ 6 jours après, commandé par M. Dechamplain.

12. Nouvelle à Québec qu'un parti de Sauvages commandé par M. Lorimier et un autre a été près de Corlar, d'où il a rapporté 40 chevelures à Montréal et amené 3 prisonniers.

16. Départ du bataillon de la Reine pour Carillon, lequel était en quartier d'hiver à Québec.

19. Arrivée successivement et dans l'espace d'une heure de neuf bâtiments non annoncés, tous chargés pour le roi, 5 de vivres et les autres de marchandises, qui ont amené avec eux une petite prise anglaise. Cette abondance de navires dans une si grande disette a causé une joie extraordinaire dans le public, comme si c'eût été une victoire complète sur les ennemis. Beaucoup de nouvelles bonnes et mauvaises. Les habitants de Québec étaient alors réduits à deux onces

(1) M. Alexandre Cloutier. Il mourut le 8.

de pain par jour, et menacés de n'en plus avoir du tout avant 15 jours. Après cette arrivée, ils ont eu le quarteron.

Jun 22. Départ de Mgr pour la visite de la côte du sud au-dessous de Québec.

24. Nouvelle à Québec, du siège de Louisbourg.

26. Nouvelle de six bâtiments, tant vaisseaux que frégates, qui viennent à Québec, n'ayant pu entrer dans Louisbourg bloqué.

9 juillet. Procession du Saint-Sacrement pour les prières publiques ordonnées par le mandement du 31 mai. (1) Ce mandement ordonne ce qui suit :

1o L'oraison *Ne despicias* à la messe et au salut avec l'antienne convenable *Ne reminiscaris*. 2o A la campagne, le 1er dimanche de chaque mois, le Saint-Sacrement exposé vers 8 h. et pendant la messe, et ensuite procession du Saint-Sacrement ou en dedans ou en dehors. 3o En ville, les reliques descendues sur l'autel ; le Saint-Sacrement exposé tous les dimanches dans une église à l'alternative ; et le jour où il sera exposé à la paroisse, procession du Saint-Sacrement à une des autres églises. 4o A Montréal et aux Trois-Rivières, comme à Québec.

5o Le 2 octobre, la fin des prières publiques et exposition du Saint-Sacrement à la chapelle de l'Ange-Gardien.

(A continuer)

(1) Ce mandement du 31 mai 1758 ne se trouve pas dans nos archives et il n'a pas été publié dans la collection des *Mandements des Evêques de Québec*. L'évêque avait ordonné des prières publiques, le 20 janvier précédent, et elles devaient se terminer le 25 mai suivant. Volume 2ème des *Mandements*, pages 129 et 130. Le *Journal* de M. Récher nous apprend aussi que le 22 juin 1758, le prélat partit pour a visite des paroisses de la côte du sud. Cette visite pastorale n'est pas mentionnée dans les *Mandements*.

L'HON. FRANÇOIS-XAVIER LEMIEUX

L'hon. François-Xavier Lemieux naquit à Lévis le 9 février 1811, du mariage de Gabriel Lemieux et de Judith Bonneville. Après un brillant cours d'études au séminaire de Québec, il entra à l'étude de l'avocat plus tard le juge Bacquet. Il fut admis au barreau le 1er avril 1839.

M. Lemieux représenta à la Chambre d'Assemblée de la province du Bas-Canada, le comté de Dorchester du 12 juillet 1847 au 23 juin 1854, et le comté de Lévis du 8 juillet 1854 au 10 juin 1861.

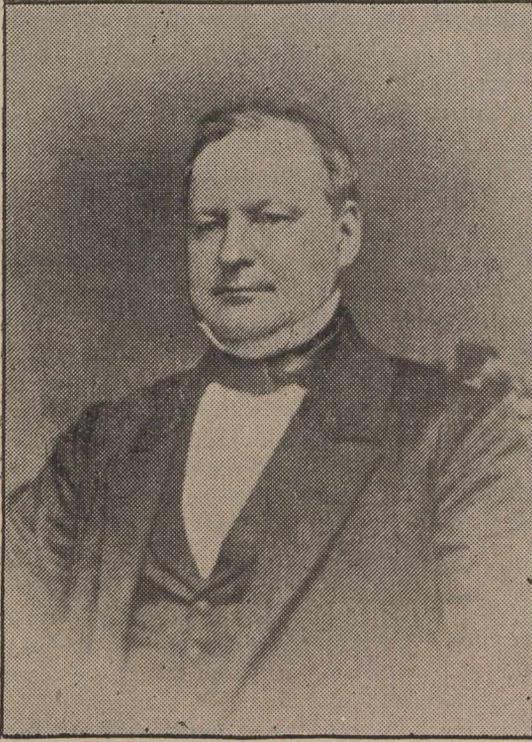
Il fut membre du Conseil exécutif et commissaire des travaux publics, dans le ministère Macnab-Taché du 21 janvier 1855 au 23 mai 1856. Il fut de nouveau commissaire des travaux publics dans l'administration Taché-MacDonald du 24 mai 1856 au 25 novembre 1857. Receveur-général dans le gouvernement Brown-Dorion du 2 au 4 août 1858.

Défait aux élections générales de 1861 par l'hon. J.-G. Blanchet, il fut élu par acclamation, membre du Conseil législatif, pour la division de la Durantaye le 15 septembre 1862.

L'hon. François-Xavier Lemieux, qui était conseil de la Reine, lieutenant-colonel de milice, et directeur de la Compagnie du Grand-Tronc, fut élu en 1863 bâtonnier du barreau, section de Québec.

Il mourut à Lévis, chez son frère Antoine-Gabriel Lemieux, le 16 mai 1864, âgé de 53 ans, et fut inhumé le 19 du même mois, dans l'église Notre-Dame de Lévis, en présence de plus de 3000 personnes.

LUCIEN LEMIEUX



L'HON. FRANÇOIS-XAVIER LEMIEUX

RÉPONSES

Les deux capitaines Berthier. (IX, I, 32.)—

Le Registre des abjurations ne fait pas erreur, croyons-nous, quand il donne à M. Berthier le nom d'Isaac, car s'il est certain qu'il y avait dans le régiment de Carignan un capitaine Alexandre Berthier qui signait *Berthier* tout court, il est non moins certain qu'il y a eu à cette époque un capitaine du nom de Berthier qui signait *Isaac* et en voici la preuve.

Le 12 août 1665 avait lieu à Québec le contrat de mariage de Henri Brocq de Pomerainville et de demoiselle Claude de Chevrainville. Ce contrat porte plusieurs signatures parmi lesquelles on remarque celles de M. de Tracy, de Jean Bourdon, de sa femme Jeanne Gasnier, de Lebarrois, interprète et agent général de la Compagnie des Indes Occidentales, d'*Isaac Berthier*, capitaine au régiment de l'Allier, etc., etc.

Cette pièce autographe de 3 pp. in-fol. signée à Québec le 12 août 1665, était offerte en vente au prix de 75 francs, il y a quelques années par la librairie E. Dufossé, de Paris. Elle était inscrite au No 3095, catalogue intitulé *Americana*.

Il y avait donc à Québec le 12 août 1665 un capitaine Berthier qui signait Isaac, et il ne faut pas être étonné si le 8 octobre suivant on rencontre ce nom dans le registre des abjurations.

Si après cela l'on veut absolument qu'il n'y ait eu qu'un capitaine de ce nom il faudra admettre qu'il s'appelait Isaac-Alexandre et qu'il signait tantôt Isaac, tantôt Berthier tout court, et peut être au besoin Alexandre Berthier. Le plus clair, suivant nous, serait de découvrir la signature d'Isaac Alexandre Berthier ; avis aux chercheurs. En attendant on nous permettra de faire une supposition. M. Berthier n'aurait-il pas pu changer de nom après son abjuration ou à sa

confirmation ? On voit au registre de confirmation, (1) à la date du 1er mai 1666, le nom d'Alexandre Berthier. Nous n'avons pu trouver nulle part ce nom d'Alexandre avant cette date ; d'un autre côté après le 8 octobre 1665, il n'est plus question d'Isaac.

Enfin le nom même d'Alexandre pourrait peut être ajouter quelque chose à la possibilité sinon à la probabilité du changement. M. de Tracy s'appelait Alexandre ; il était le premier personnage de la colonie et très populaire. Il avait assisté à l'abjuration d'Isaac Berthier et nous ne serions pas surpris, qu'en reconnaissance de cette marque d'intérêt, M. Berthier eut pris à sa confirmation le nom d'Alexandre, sans compter qu'il voulait peut-être ainsi effacer toute trace de son ancienne hérésie, car comme on le sait les hérétiques de ce temps avaient l'habitude de donner à leurs enfants des noms tirés de l'Ancien Testament et certes Isaac en est un. Mais ce n'est qu'une supposition et nous la donnons pour ce qu'elle vaut.

L'ABBÉ AMÉDÉE GOSSELIN

Jacques LeNeuf de la Poterie. (IX, V, 944.)— En 1636, plusieurs familles arrivèrent dans la Nouvelle-France, en même temps que le nouveau gouverneur, M. de Montmagny, mais à bord d'un autre vaisseau que celui qui le portait.

Le R. P. LeJeune après avoir raconté le baptême d'un petit Sauvage auquel M. de Montmagny voulut bien servir de parrain, la journée même de son arrivée, écrit :

“ Notre joie ne se tint pas là, la quantité de familles qui venaient grossir notre colonie, l'accrut notablement ; celles entre autres de M. de Repentigny et de

(1) Archives de l'Archevêché de Québec.

M. de la Poterie, braves gentilshommes, composées de quarante-cinq personnes. C'était un sujet où il y avait à louer Dieu, de voir en ces contrées, des demoiselles fort délicates, des petits enfants tendrelets sortir d'une prison de bois, comme le jour sort des ténèbres de la nuit, et jouir après tout d'une aussi douce santé, nonobstant toutes les incommodités qu'on reçoit dans ces maisons flottantes, comme si on s'était promené au cours dans un carrosse. " (1)

Plus loin, le R. P. LeJeune dit encore :

" Entre les familles qui sont venues de nouveau, celles de M. de Repentigny et de M. de la Poterie, braves gentilshommes, tiennent le premier rang. " (2)

Au mois de janvier précédent, avant de s'embarquer pour la Nouvelle-France, M. de la Poterie s'était fait concéder la seigneurie de Portneuf. Il s'établit d'abord sur sa concession, et y fit certains travaux de défrichement.

En 1640, M. de la Poterie résidait déjà à Trois-Rivières. Le R. P. Vimont, supérieur des Jésuites, le visita cette année en cet endroit. (3)

Le 16 avril 1647, la Compagnie de la Nouvelle-France donnait à M. de la Poterie un titre en forme pour sa seigneurie de Portneuf. Il est dit dans cet acte que cette concession lui avait été donnée ou promise par délibération de la Compagnie du 5 janvier 1636 " depuis lequel temps le dit sieur de la Poterie se serait mis en possession de pareille quantité de terre située sur le dit fleuve Saint-Laurent depuis le ruisseau de la Roche jusqu'au cap du Sault, et en a joui en conséquence de

(1) *Relation des Jésuites*, 1636. Edition Burrows, vol. VIII, p. 220.

(2) *Idem*, vol. IX, p. 142.

(3) *Relation des Jésuites*, 1640. Edition Burrows, vol. XVIII, p. 90.

la dite délibération, sans qu'il lui en ait été expédié aucune lettre de concession."

M. Sulte a constaté que M. de la Poterie fut gouverneur de Trois-Rivières du 17 novembre 1645 au 2 septembre 1648, en septembre 1649, (Il suppléait Charles LeGardeur de Tilly, absent), en juin 1650, en février et août 1651, de septembre 1652 à juillet 1653, et enfin de juillet 1658 à novembre 1662. (1)

M. de Mézy, gouverneur de la Nouvelle France, mourut à Québec le 5 mai 1665. Quelques jours avant sa mort, il avait donné une commission à M. de la Poterie "pour être son lieutenant après son décès." Le 13 mai 1665, le Conseil Souverain ordonnait l'enregistrement de cette commission. Le 27 du même mois, M. de la Poterie comparaisait au Conseil "pour faire les fonctions que pouvait faire le dit défunt sieur de Mézy." Après délibération, le Conseil Souverain décida "que le dit sieur de la Poterie ne serait point reçu en la charge de chef et président du Conseil, qu'il ne ferait aucune fonction concernant la distribution de la justice, police ni finance et jouirait seulement du pouvoir de lieutenant en ce qui pouvait regarder la milice." (2)

Le 18 octobre 1666, M. de la Poterie s'embarquait à Québec sur le *Moulin d'or* qui devait le conduire en Acadie et de là en France

C'est au cours de ce voyage qu'il fut anobli en même temps que Charles LeGardeur de Tilly, Pierre LeGardeur de Repentigny et Charles d'Ailleboust.

Nous croyons que Jacques LeNeuf de la Poterie ne revint pas dans la Nouvelle-France. Du moins, à

(1) *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. II, p. 66.

(2) *Jugements et délibérations du Conseil Souverain*, vol. I, p. 350.

partir de 1666 nous ne retrouvons ses traces nulle part.

M. de la Poterie avait épousé, avant même de venir s'établir dans la Nouvelle-France, Marguerite LeGardeur, sœur de Pierre LeGardeur de Repentigny et de Charles LeGardeur de Tilly. Il fut la tige des LeNeuf de la Vallière et de Beaubassin qui jouèrent de grands rôles en Acadie.

P. G. R.

Noel Brassard dit Beausoleil. (IX, IX, 967.) —

En 1755, un fort détachement des troupes anglo américaines, sous le commandement du major Frye, avait fait une descente à Chipoudy et avait brûlé toutes les maisons sur le bord de l'anse ne laissant intactes que celles qui se trouvaient à l'entrée du bois où les habitants purent les protéger en faisant feu sur les assaillants.

De là, Frye avait jeté une partie de ses hommes sur la rive gauche du Peticoudiac, pour faire mettre le feu à l'église et au village ; mais les habitants avaient eu le temps de se reconnaître et de se réunir avec un parti de sauvages sous les ordres de M. de Boishébert. Ils les surprirent, les cernèrent et en firent un affreux massacre. La moitié resta sur la place, ou fut prise ; le reste s'enfuit vers le rivage et s'abrita derrière les digues, où il se défendit jusqu'à ce que Frye eût le temps de débarquer et de les rejoindre. Il voulut inutilement reprendre l'offensive ; après un combat acharné, il fut obligé de se rembarquer en toute hâte.

Un des détachements qui avait le plus harcelé les Bostonais et les avait forcés de se rembarquer, était commandé par Noël Brassard dit Beausoleil, vieux chasseur et milicien accoutumé aux guerres de partisans.

Aucun habitant du lieu n'avait plus d'intérêt que lui à défendre ses foyers. Il était père de dix enfants, dont le dernier avait à peine huit jours ; il avait avec lui sa vieille mère octogénaire. Son père, l'un des premiers colons de Peticoudiac, lui avait légué, avec la maison paternelle, une grande et belle terre en pleine culture, qui lui donnait une honnête aisance. Aussi Noël Brassard ne pouvait se résigner à la pensée de quitter Peticoudiac pour aller errer dans les bois avec sa famille, aux approches de nos terribles hivers. Il savait quelles misères les y attendaient ; il savait que les plus faibles y trouveraient une mort certaine.

Dans l'assemblée des habitants où le départ fut décidé, Noël Brassard opina pour une lutte à outrance, et ce fut seulement après que toute la paroisse eût été abandonnée qu'il se décida à rejoindre les fugitifs.

Tandis que sa femme, qui pouvait à peine se traîner, se dirigeait vers la forêt, suivie de ses enfants, et portant le dernier né dans ses bras, il entassait dans une charrette le peu d'effets qu'il pouvait emporter, et y étendait sa vieille mère que les émotions des derniers jours avaient réduite à l'extrémité. Il eut bientôt rejoint sa famille sur le haut de la colline d'où l'on apercevait le village à moitié incendié et l'entrée du Peticoudiac.

Ils s'arrêtèrent là silencieux ; les enfants se pressaient autour de leur mère en étouffant leurs sanglots ; pour Noël Brassard, il ne pleurait pas, mais il était pâle comme un mort, et ses lèvres tremblaient quand il regardait sa femme qui soupirait en essuyant ses larmes. Le soleil se couchait en arrière d'eux sur la cime des arbres—un beau soleil clair d'automne qui réjouissait tout le paysage. Ses rayons obliques allumaient des reflets d'incendie aux fenêtres des maisons, et allongeaient leurs ombres dans la vallée.

La mère Brassard, épuisée de force, avait paru à peu près insensible pendant le trajet ; mais alors elle ouvrit les yeux, et comme si l'éclat des objets la ranimait, elle se mit à examiner l'une après l'autre chacune des maisons du village ; elle jeta un long regard d'adieu sur le toit où elle avait si longtemps vécu ; puis ses yeux restèrent fixés sur le cimetière dont les tombes et les croix blanches brillamment illuminées se dessinaient en relief sur l'herbe du gazon.

— Je n'irai pas plus loin, soupira-t-elle à son fils ; je me sens mourir. Tu m'enterreras là, près de ton père.

La voiture se remit en marche ; mais quand elle eut fait quelques arpents sur le chemin cahoteux et mal tracé qui plongeait dans la forêt, Noël Brassard s'aperçut que le visage de sa mère devenait plus blanc que la cire ; une sueur froide perlait sur ses joues.

Sa femme et lui s'empressèrent autour d'elle pour la ranimer, mais ce fut en vain. Elle était morte.

Le lendemain au soir, deux hommes étaient occupés à creuser une fosse dans le cimetière de Peticou-diac ; à côté d'eux attendait le missionnaire, M. Le-Guerne, qu'ils avaient eu le temps d'aller prévenir. Noël Brassard et son beau-frère se hâtèrent d'achever leur besogne, car la lune alors dans son plein, montait rapidement à l'horizon et aurait pu facilement trahir leur présence.

Quand la fosse fut terminée, le missionnaire revêtit son surplis avec son étole noire, et récita à voix basse les prières de l'absoute. Il aida ensuite les deux hommes à combler la fosse.

— Avant de partir, leur dit-il, nous allons réciter un *De Profundis* au pied de la grande croix, afin de met-

tre nos morts sous la protection de Dieu et les défendre contre la profanation des hérétiques.

Un instant après, la porte du cimetière grinça sur ses gonds, et tout rentra dans le silence.

Noël Brassard n'était qu'au commencement de ses peines. Malgré ses sinistres pressentiments, s'il avait pu prévoir tous les malheurs qui l'attendaient, il aurait reculé d'épouvante.

Dans le cours de cet affreux hiver, il perdit sa femme et tous ses enfants, hormis deux, un garçon et une fille. De Peticoudiac à Ristigouche, où il arriva dans les premiers jours du printemps, on aurait pu suivre sa marche à la trace des tombes qu'il avait laissées derrière lui.

Dans son désespoir, il ne pouvait entendre prononcer le nom d'un yankee sans être saisi d'une espèce de frénésie. Il confia les deux enfants qui lui restaient à sa sœur Marguerite d'Entremont, qui elle-même avait perdu tous les siens, et il se mit à son ancien métier de chasseur ; mais cette fois, ce n'était pas pour faire la chasse aux animaux des bois, c'était pour faire la chasse à l'homme, la chasse à tout ce qui portait le nom d'Yankee ou d'Anglais. A la tête de quelques partisans, habiles au tir comme lui, et comme lui exaspérés par l'excès du malheur, il n'épargna rien pour faire à ses ennemis tout le mal qu'il en avait souffert. Pendant les cinq années qui suivirent, il se mit à la disposition des officiers français, qui l'employèrent à soulever les tribus sauvages, et à les accompagner dans leurs sanglantes expéditions. Chaque fois qu'il abattait un ennemi, il faisait une entaille sur la crosse de son fusil. Ce fusil a été conservé par ses descendants, et l'on y compte pas moins de vingt huit marques.

Au printemps de 1760, Noël Brassard était de retour

à Ristigouche. Quand le marquis de Danjac vint s'y réfugier avec ses quatre vaisseaux, il réclama le privilège de servir un des canons qui furent débarqués sur la pointe à la Batterie pour défendre l'embouchure de la rivière. Les artilleurs se firent tuer sur leurs pièces, et Noël Brassard, qui s'était battu comme un lion, pointait le dernier canon resté sur son affût, quand il fut coupé en deux par un boulet.

Noël Brassard dit Beausoleil figure, dans les ordres du marquis de Vaudreuil à M. de Danjac. parmi les Acadiens à qui l'on pouvait donner des commissions d'officier pour commander les corsaires destinés à courir sur l'ennemi.

“ M. de Danjac engagera les Acadiens qui ont des bâtiments à armer et aller en course. Nous avons pour cet effet adressé à M. Bourdon, l'hiver dernier, six commissions de l'amirauté en blanc. Il aura soin de les distribuer à ceux des Acadiens qui sont le plus en état de faire ces armements. Nous pensons que ce sont les nommés Gauthier et *Beausoleil* ; nous les lui recommandons, en considération de leur zèle et de leurs services.” (1)

L'ABBÉ H. R. CASGRAIN

Le monument Champlain a Brouage. (IX, IX, 972)—Le conseil général de la Charente Inférieure, département de France, a fait élever à Brouage un monument à la mémoire de Champlain, le fondateur de Québec. Ce monument se compose d'une colonne surmontée du globe terrestre ; autour de la colonne sont sculptés des trophées maritimes reliés par de petits

(1) *Archives de la Marine et des Colonies. Mémoire de M. de Vaudreuil à M. de Danjac, 15 juin 1760.*

canons et une couronne d'immortelles. Au-dessus on a gravé l'inscription suivante :

A la mémoire de Samuel Champlain
Le Conseil de la Charente Inférieure.

Le côté du piédestal faisant face à la rue est recouvert d'une plaque en marbre blanc sur laquelle sont gravés en lettres d'or ces quelques mots :

Samuel Champlain
Né à Brouage vers 1570
Fondateur de Québec—1608

Relations de voyage—1632—Mort en 1635.

Le monument faisant face à la place de Brouage, et à côté de l'église, est entouré d'une grille très simple.

MGR CYPRIEN TANGUAY

La cote Saint-Ange. (IX, IV, 934.)—La cote Saint-Ange était située dans la paroisse de Saint-Augustin. M. de Maure, frère de la première supérieure canadienne de l'Hôtel-Dieu, était seigneur de Saint-Augustin. Il avait hérité de cette seigneurie à la mort de son père, M. Jean Juchereau de la Ferté qui la tenait lui-même de son père, le sieur Jean Juchereau de Maure. Cette cote Saint-Ange dont parle Mgr de Saint-Vallier dans son *Plan général de l'état présent des missions du Canada* est clairement indiquée sur un vieux plan de la paroisse de Saint-Augustin, lequel, de même que tout le reste de cette réponse, m'a été fourni par une humble et savante annaliste.

MGR H. TÊTU

QUESTIONS

973—A-t-on des notes biographiques sur M. de Lavolette que Champlain envoya fonder le fort de Trois-Rivières ? Est-il mort dans la Nouvelle-France ?

TR R.

974—En 1756, les Anglais embarquèrent un grand nombre d'Acadiens sur des bâtiments pour les déporter dans leurs colonies. Un nommé Beaulieu aidé de quelques-uns de ses compatriotes s'empara du navire qui le conduisait à l'étranger, et alla l'échouer dans la rivière Saint-Jean. Qu'advint-il de ce brave Beaulieu ?

ACAD.

975—Je vois dans un ouvrage récemment publié qu'un des frères du héros de Châteauguay, Edouard-Alphonse d'Irumberry de Salaberry, baptisé à Beauport en juin 1792, eut pour parrain le duc de Kent, père de la reine Victoria. Un protestant peut-il tenir un catholique sur les fonts de baptême ?

XXX

976—Où trouverais-je les noms des Canadiens qui ont été aides de camp de la Reine ou du Roi ?

MILES

977—Est-il établi que le fameux docteur Sarrazin a laissé des descendants dans la Nouvelle-France ? J'étais sous l'impression que ses enfants avaient été s'établir en France.

BEUP.

978—Qui me renseignera sur le nommé Charland qui, au siège de Québec par les Américains en 1775, alla retirer, à travers une pluie de balles, les échelles que les assiégeants avaient placées pour escalader les barricades du Sault-au-Matelot ?

CHARL.

QUÉBEC-CENTRAL

LES TRAINS QUITTENT LÉVIS

8.00 } EXPRESS DES MONTAGNES BLANCHES
A. M. } Pour Fabyans, Portland, Sherbrooke, Beauce
et Mégantic, chars Pullmand, Parloir, Buffet
jusqu'à Portland.

3.50 } EXPRESS DE BOSTON ET NEW-YORK,
P. M. } pour Sherbrooke, Boston, Springfield, New-
York, tous les points de la Nouvelle-Angleterre,
aussi Beauce et Mégantic, chars Pullman dortoirs sur ce
train.

2.05 } SPÉCIAL DE NEW-YORK ET BOSTON.
P. M. } Ce nouveau train commencera à circuler le 24.
juin avec chars directs faisant le trajet le plus
rapide entre Québec et New-York.

7.00 } ACCOMMODATION. De Lévis à Sherbrooke,
P. M. } et tous les points sur le chemin de fer Boston
& Maine.

LES TRAINS ARRIVENT À LEVIS

Express de Boston et New-York à 12 hrs, midi. Spécial
de Boston et New-York à 1.10 hr. p. m. Express des Mon-
tagnes Blanches à 8.55 hrs p. m. Accommodation à 8.45 h.
a. m.

VIENT DE PARAÎTRE :

UN BON PATRIOTE D'AUTREFOIS

Le Docteur Labrie

PAR

L'ABBÉ AUGUSTE GOSSELIN

Prix net : 50c ; par la malle : 60c.

L'ouvrage sera adressé sur réception du prix.
S'adresser à l'auteur lui-même, à St-Charles de Bellechasse

VIENT DE PARAITRE :

La famille Juchereau Duchesnay

JUCHEREAU DUCHESNAY—JUCHEREAU DE SAINT-DENYS—
JUCHEREAU DES CHATELETS— JUCHEREAU DE LA
FERTÉ— JUCHEREAU DE MAUR—JUCHEREAU
DE BEAUMARCHAIS, ETC., ETC.

PAR

PIERRE-GEORGES ROY

Renseignements généalogiques sur les familles Aubert de la Chesnaye, Aubert de Gaspé, d'Ailleboust, des Bergères de Rigauville, Bossé, Blanchet, Chaussegros de Léry, de Crisasi, Châffers, Campbell, Chouinard, Cuvillier, Damours de Louvères, Damours de la Morandière, Daneau de Muy, Denys de Vitré, Dunn, Delorme, L'Éstringuant de Saint-Martin, Ématinger, Fiset, Foy, Fortier, Girault d'Avrainville, Glen, Gogy, Hatt, Hudon, Hamel, LeGardeur de Tilly, LeGardeur de Repentigny, LeMoine de Longueuil, Le Maire de Marne, de Luppé, de Lalande Gayon, LaRocque, Lévy, Laterrière, LeMoine, de Montélon, de Monceaux, McDonald, Mitchell, de Noé, Prévost, Poulin, Rouer de Villeray, Rouer de la Cardonnière, Routh, Ruette d'Auteuil, de Sazilly, Sarrazin de l'Étang, de Salaberry, de Saint-Ours, Taschereau, Taché, Tracey, Viennay-Pachot, Wotherspoon, etc., etc.

480 pages in-8. 131 portraits hors texte.

TIRE A 150 EXEMPLAIRES NUMEROTES

PRIX : \$5.00 L'EXEMPLAIRE

S'adresser à l'auteur à Lévis.